

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9	11

**Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le premier décembre à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire.

**Présents :** Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, MORDELET Pierre,

**Absents représentés :** BASCOUL André (à Charles-Antoine MORDELET), GARRON Patrice (à Katia TROIN),

**Absents excusés non représentés :**

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

27/11/2023

Objet de la délibération

Délibération n°41/2023: **DÉCISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET COMMUNE 2023 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

**DÉCIDE** de voter les crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2023 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612 : Energie – Electricité		20 000,00 €
D 60622 : Carburants		15 000,00 €
D 6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement		10 000,00 €
D 622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		2 000,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>47 000,00 €</b>
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		3 000,00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>		<b>3 000,00 €</b>
R 738 : Autres impôts et taxes		50 000,00 €
<b>TOTAL R 73 : Impôts et taxes</b>		<b>50 000,00 €</b>

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit  
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

